CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LA MATANIE

MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**MONSIEUR GUY TURCOTTE**

**DEMANDE NUMÉRO 2020-23001**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Félicité que :

Le 06 avril 2020 à 19h00 sera tenue une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité à la salle Alphonse Simard du Centre communautaire de Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité.

Le Conseil municipal aura à statuer sur une demande de dérogation mineure du *Règlement de zonage numéro 76, articles 5.7.3 et 7.2.4.*

L’acceptation de cette demande aura pour effet :

° Permettre une marge de recul avant de 6,58 mètres à son coin le plus rapproché par rapport à l’emprise du 2e Rang Normand au lieu du minimum requis de 8,0 mètres afin de régulariser l’implantation d’un bâtiment accessoire agricole.

Donné à Sainte-Félicité, ce 10ième jour du mois de mars 2020.

Yves Chassé, GMA

Directeur général

Secrétaire-trésorier